



DOSSIER DE PRESSE

Travaux de sécurisation des digues à Pont-Saint-Esprit

En août 2025, le Syndicat ABCèze démarre les travaux de sécurisation des digues de Pont-Saint-Esprit.

Pourquoi une telle opération ?

Une partie du centre ancien est protégée des crues du Rhône par deux digues, celle du centre ancien et celle des Tuillères, soit 1,4 km de digue. Cela représente **130 bâtis et 300 habitants**.

Quand le Syndicat ABCèze a récupéré la gestion de ces digues en 2018, il a lancé les études pour connaître leur état et être en mesure d'assurer la protection des habitants.

Cette opération a donc pour objectif de **protéger les personnes et les biens jusqu'à une crue d'occurrence centennale¹**, en réalisant des travaux en particulier pour prévenir le risque de rupture de la digue.



La digue du centre ancien avant travaux



La digue des Tuillères avant travaux

Le constat d'un système d'endiguement en mauvais état

Lors du diagnostic des digues, il s'est avéré que celles-ci étaient globalement en mauvais état.

Elles présentent des irrégularités importantes sur certains secteurs comme des parements dégradés, des érosions internes, des fissures, des protections de pied de digue dégradés, ...

Ces dysfonctionnements causent des risques de rupture par érosion interne et d'instabilité sur certains tronçons. Ceci entraîne des évacuations préventives de la population plus fréquentes que si les ouvrages étaient en bon état.

¹ Une crue d'occurrence centennale est une crue qui a une probabilité de 1% de se produire chaque année.

Des travaux de sécurisation importants

Pour pallier tous ces désordres, le Syndicat ABCèze réalise donc des travaux pour renforcer les digues et leur permettre d'assurer complètement leur fonction de protection.

Sur la digue du centre ancien :

- Le **pied de digue amont sera protégé** contre les affouillements par la mise en pace d'enrochements,
- L'**étanchéité de la digue sera renforcée** (injection de résine dans le parement maçonné, traitement des fissures et rejointement de la maçonnerie),
- La **stabilité de l'ouvrage sera améliorée** avec la mise en place de tirants sur la partie en perré, la restauration des ouvrages traversants (galeries) et l'injection de ciment dans le sol au droit de la galerie Vauban,
- La **remontée du Rhône dans la ville sera évitée** par la mise en place de clapets anti-retour sur les ouvrages traversants.

Sur la digue des Tuillères :

- L'**étanchéité de la digue sera renforcée** par la réparation des fissures du parement béton,
- Le **soulèvement de l'ouvrage sera évité** par la réalisation de puits de décompression,
- La **remontée du Rhône dans la ville sera évitée** par le remplacement de la porte des Jardins par une porte plus étanche.

Travaux sur les DIGUES de Pont-Saint-Espirit

Remplacement de la porte des Jardins
Pour en assurer l'étanchéité

Réalisation de puits de décompression
Pour améliorer le drainage de l'ouvrage

Réfection du parement béton
Pour assurer l'étanchéité de l'ouvrage

Réalisation des injections de résine dans la maçonnerie
Pour assurer l'étanchéité du parement maçonné

Mise en place de tirants (jonction mur/Perré)
Pour améliorer la stabilité de l'ouvrage

Reprises des ouvrages traversants
Pour éviter les remontées du Rhône

Reprises des enrochements
Pour assurer la stabilité des fondations de l'ouvrage

Objectifs des travaux

Le projet a pour objectifs de :

- Sécuriser la digue pour une occurrence de crue centennale,
- Prévenir le risque de rupture de la digue,
- Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes,
- Augmenter le niveau de protection de l'ouvrage.

Le Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône (ABCèze) regroupe les 8 intercommunalités. Cela représente 111 communes sur un territoire qui s'étend du Mont Lozère à la vallée du Rhône en passant par les gorges de la Cèze.

Les principales missions du syndicat sont :

- La prévention des inondations,
- L'amélioration de la qualité de l'eau,
- La gestion et la préservation des milieux aquatiques,
- Le partage de la ressource en eau.

Financeurs



ABCèze, c'est quoi ?

Le Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône (ABCèze) regroupe **8 intercommunalités²** des bassins versants de la Cèze, de l'Arnavé, du Nizon, du Galet et du Malaven, ainsi que les communes en rive droite du Rhône entre Pont-Saint-Esprit et Montfaucon. Cela représente **111 communes** sur un territoire qui s'étend du Mont Lozère à la vallée du Rhône en passant par les gorges de la Cèze.

Les missions du syndicat sont : la prévention des inondations, la gestion de la ressource en eau et la préservation des milieux aquatiques.

En 2018, les intercommunalités du territoire ont transféré la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) au Syndicat. A ce titre, le Syndicat est devenu gestionnaire de 7 digues sur le territoire.

Les différents intervenants sur le chantier

Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte ABCèze – 30500 Saint-Ambroix

Maitre d'œuvre : SUEZ Consulting – 34961 Montpellier

Entreprises Lot 1 : Terrassement, Génie Civil et Injection de résine : Berthouly - 34660 Cournonterral / TP 2000 - 26790 Rochegude/ URKETEK - 77700 Serris

Entreprise Lot 2 : Métallerie : COFEX Méditerranée – 30128 Garons

CSPS : MYRA – 30126 Saint-Laurent-des-Arbres

Déroulement prévisionnel des travaux

15 août 2025	Début du chantier
15 août à septembre 2025	Terrassement, enrochement et mise en place de la piste provisoire de chantier - digue centre ancien
Septembre à mi-octobre 2025	Travaux de génie civil et sur les ouvrages traversants - digue centre ancien
Octobre à novembre 2025	Réalisation des injections de résine dans la maçonnerie
Octobre à décembre 2025	Travaux de maçonnerie et puits de décompression - digue des Tuillères
Janvier-février 2026	Fin du génie civil, changement de la porte des jardins, reprise des enrobés et repli des installations de chantier
Mars 2026	Fin des travaux

Financements

Le montant des travaux s'élève à **1 985 826 €HT**, subventionné à hauteur de **80%**.

- Digue des Tuillères



80%

² Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, Alès agglomération, Communauté de communes (C.C) de Cèze-Cévennes, C.C du Pays d'Uzès, C.C des gorges de l'Ardèche, C.C du Pays des Vans en Cévennes, C.C des Cévennes au Mont Lozère, C.C du Mont Lozère



Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze et petits affluents du Rhône

- Digue du centre ancien



40%



20%



20%

L'autofinancement de cette opération par le Syndicat ABCèze se fait grâce à la taxe GEMAPI levée par l'Agglomération du Gard Rhodanien.



Avec la participation pour la logistique (plan de circulation, ...) de la commune de Pont-Saint-Esprit



Contact :

Titouan LECLERC – Chargé de mission ouvrages hydrauliques - tleclerc@abceze.fr

Syndicat ABCèze - 95 chemin de la Carrière, 30500 SAINT-AMBROIX - 04 66 25 32 22

accueil@abceze.fr - <https://abceze.fr/>